

LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES : MIEUX COMPRENDRE SA FACTURATION

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) permet à la Communauté de Communes de financer les différents services de collecte et de traitement des déchets sur le territoire de Beaume Drobie.

La facture de la redevance des ordures ménagères est envoyée à tous les habitants du territoire sans exception : particuliers, professionnels, artisans, commerçants, industriels, et administrations publiques.

Elle se divise en deux parties : La collecte des déchets assurée par la communauté de communes (environ 45% du montant de la redevance), et le traitement des déchets ainsi que la gestion des déchèteries, assurés par le SICTOBA (environ 55%).

LA COMPOSITION ACTUELLE D'UNE POUBELLE TYPE (*en volume)



SI TOUT LE MONDE TRIAIT ET COMPOSTAIT, SEULEMENT 24% DE NOS DÉCHETS SERAIENT ENFOUIS. AUJOURD'HUI, PLUS DE 45% FINISSENT EN ENFOUISSEMENT.
LE TRI ET LE COMPOSTAGE PERMETTENT DE MAITRISER LES COUTS.

8,32 EUROS PAR MOIS* ET PAR PERSONNE POUR FINANCER QUOI ?

Tarif 2020 à titre indicatif pour 1 personne. Au delà de 2 personnes, le tarif est dégressif.

Ce tarif ne s'adresse pas aux professionnels.



LA COLLECTE DES BACS JAUNES ET VERTS (+ CARTONS BRUNS) PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BEAUME DROBIE



La collecte des bacs verts et jaunes
par 6 agents de collecte + 2 agents en juillet/août
+ 2 agents administratifs pour gérer
la facturation / administration
+ 1 responsable de service



LA COLLECTE DES PÉLICANS



Syndicat Intercommunal
de Collecte et de Traitement
des Ordures Ménagères
de la Basse Ardèche

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET LES DECHETERIES ASSURÉ PAR LE SICTOBA



LE TRI DES EMBALLAGES ISSUS DES BACS JAUNES,
LE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT VERS L'USINE DE TRI
ET DE RECYCLAGE, PAPREC NIMES AUJOURD'HUI.



LE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT DE GROSPIERRE VERS LAVILLEDIEU
LE TRI D'AU MOINS 40% DE LA POUBELLE POUR VALORISATION A L'UNITE DE
TRAITEMENT «OPTIMAL» DE LAVILLEDIEU
L'ENFOUISSEMENT DE 60% A DONZERE AVEC TRANSPORT



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DU VERRE



LES GESTION DES DÉCHÈTERIES :
La collecte des bennes et le traitement des déchets



LES PLATEFORMES DE BROYAGE DES VEGETAUX
+ MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS



LA COLLECTE DES BORNES À VÊTEMENTS



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS



LA COMMUNICATION : FLYERS, AFFICHES, AUTOCOLLANTS, PANNEAUX...

LA COLLECTE
45% de la facture.



LE TRAITEMENT
ET LA VALORISATION
55% de la facture.